

ACIADE

A C t i o n I n t e r m é d i a i r e d ' A c c è s D u r a b l e à l ' E m p l o i d e s b é n é f i c i a i r e s d u R S A S o c l e

OBJECTIFS DE L'ACTION	Soutenir les bénéficiaires du RSA Socle dans leurs efforts vers l'emploi en leur proposant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une démarche de construction de projet ➤ Un projet socioprofessionnel validé, s'appuyant sur un plan d'action clair et formalisé, pour la suite du parcours vers l'emploi ➤ Une ouverture vers le monde de l'entreprise par l'appropriation de ses codes et outils et la réactivation de compétences professionnelles ➤ La résolution des difficultés faisant obstacle au projet d'insertion par l'engagement dans une démarche de résolution
PUBLIC	Bénéficiaire du RSA Socle (ou ayant droit) ne bénéficiant d'aucun suivi par un organisme d'accompagnement à l'emploi,
DUREE	15 semaines - 12 semaines suivi post action Assiduité régulière nécessaire dès l'intégration sur le dispositif
LIEUX D'EXECUTION	AECD Marseille : 201, avenue des Ayalades – Immeuble Actilauze – 13015 Marseille AECD Salon : 107, impasse la Borie – 13300 Salon-de-Provence AECD Berre : 10, rue de la république – 13130 Berre l'Etang
DEROULEMENT PEDAGOGIQUE	<p>➔ Alternance de périodes en centre et en entreprise afin de construire, confirmer et valider le projet professionnel.</p> <p>Phase 1 : Adaptation – Emergence du projet : (3 semaines) Repérer et exploiter ses atouts et ses ressources, évaluer ses compétences, identifier les freins, évaluer ses connaissances du monde du travail, développer ses capacités à s'informer, élaborer et construire, se positionner par rapport à l'emploi</p> <p>Phase 2 Construction de projet et résolution des freins (12 semaines) Cette phase alterne ateliers en centre, période de mises en œuvre pratique et phase d'insertion en entreprise avec pour objectifs la mise en œuvre d'un plan d'action visant la résolution des freins à l'insertion, par des outils de recherche d'emploi et une meilleure connaissance de l'offre locale d'emploi</p> <p>Phase 3 : Concrétisation du projet et suivi post accompagnement Remise du Curriculum-Vitae sur CD, lettre de candidature, positionnements sur des offres d'emploi</p>
MODALITES DE PRESCRIPTION	<p>➔ Prescription par le biais d'une fiche de liaison</p> <p>➔ Invitation du bénéficiaire à une information collective et un entretien individuel</p> <p>➔ Validation des candidatures en Comité de validation</p>
CONTACT	<p>AECD Marseille : Marie-Charlotte BERNARD – Coordinatrice générale AECD Tel : 04.91.642.643 / Mail : marie-charlotte.bernard@aecd-intranet.fr</p> <p>AECD Salon / Berre : Madjida SALIMI – Coordinatrice AECD Tel : 04.90.55.35.72 / Mail : madjida.salimi@aecd-intranet.fr</p>